

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 02/01/2025

Date d'affichage : 09/01/2025

L'an **deux mil-vingt cinq, le six janvier**, à **18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CUTTOLI-CORTICCHIATO**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-Baptiste BIANCUCCI**.

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Joseph FRATONI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Martine FRATONI, M. Philippe CHIAPPE.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, Mme Isabelle

TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Pauline TORRE, Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Procurations : -

Secrétaire : PAGANELLI Stéphanie.

OBJET : DELIBERATION PORTANT DESINSCRIPTION DE CHEMINS DE RANDONNEE DU PLAN TERRITORIAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PTIPR)

Délibération n° : MA-DEL-2025-005

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les chemins que la commune souhaite désinscrire pour raison de sécurité du Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR), anciennement Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de Corse-du-Sud.

Il précise que la délibération du Conseil municipal n°MA-DEL-2014-030 en date du 29/04/2014, la commune avait sollicité l'inscription de ces sentiers au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de Corse-du-Sud.

Une fois validée par le Conseil municipal, la proposition de désinscription du PTIPR (ex-PDIPR2A) est soumise à l'approbation de la Collectivité de Corse.

| Identifiant (numéro d'annexe) | Statut juridique | Nom du sentier |
|-------------------------------------|------------------|--------------------|
| 1 | Public | Chemin des moulins |
| 2 | Public | Cuttoli-Peri |

Le conseil municipal après avoir délibéré,

EMET un avis favorable aux propositions de désinscription du PTIPR des chemins du territoire communal,

DEMANDE à la Collectivité de Corse la désinscription, au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, des chemins mentionnés dans le tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

VOTANTS : 9

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NON PARTICIPATION : 0

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par
voie d'affichage le 09/01/2025

